

NATURA 2000

Document d'Objectifs des sites Natura 2000 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize

Compte-rendu

Journée d'échanges sur l'avenir de l'élevage dans le Val de Loire et le Val d'Allier

25 septembre 2014 – ObservaLoire de Digoin

Etaient présents :

Mr Thibault Valentin, Cen Allier

Mr Bloch Martin, stagiaire Cen Allier

Mr Mayerau Daniel, Cen Allier

Mr Devoucoux Bernard, Président du Cen Allier

Mlle Cournez Estelle, Directrice du Cen Allier

Mlle Rambourdin Magalie, Cen Allier

Mlle Cadé Emeline, Cen Allier

Mr Bernigaud Philippe, agriculteur

Mme Delage Hugette, CA 71

Mr Lahemade Thierry, CA 71

Mme Beauchamp Marie-José, CA71 élus

Mr Geay Yves, administrateur CEN Auvergne

Mme Salvi Fabienne, CA 71

Mr Samuel Jean-Christophe, EARL des Cornus

Mme Dulfy-Cahn Sylvie, DDT58

Mr Derembeau Fabrice, DDT58

Mr Diot Michel, agriculteur

Mr Lamouche Florian, agriculteur

Mr Pignot Christophe, CA 03

Mr De La Celle Vincent, Président du Syndicat des Eaux du Brionnais et du Charollais

Mr Laprote Bruno, agriculteur

Mr Lhuillier Patrick, agriculteur

Mr Buisson Xavier, agriculteur

Mr de Scey-Montbeliard, SCEA Réserve de Ballore

Mr Lagoutte, Ville de Digoïn

Mr Aucouturier, Sicagieb

Mr Huot Pierre, CA 71

Mr Fournier Hubert, agriculteur

Les 4 diaporamas présentés lors de cette journée sont en consultation via le lien ci-dessous :

<http://val-loire-iguerande-decize.n2000.fr/en-actions/etudes-realisees/avenir-de-l-elevage-sur-le-val-de-loire>

1) Introduction par Daniel Mayerau, CEN Allier : présentation du programme de la journée.

2) Présentation du CEN Allier par Bernard Devoucoux.

3) Présentation de l'état des lieux de l'élevage sur le Val de Loire par Huguette Delage, conseillère d'entreprise à la Chambre d'Agriculture Saône-et-Loire.

B. Devoucoux demande à l'assemblée si cette présentation reflète bien les réalités agricoles de la zone, ce qui est approuvé.

Mr. Buisson soulève le problème des frontières administratives pour la souscription des MAE et des contrôles de l'ASP avec des parcelles pouvant être à cheval sur les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire.

D.Mayerau répond que effectivement c'est un problème et qu'il est nécessaire de travailler en amont pour l'élaboration des cahiers des charges afin d'éviter les problèmes ultérieurs avec les contrôleurs.

Une question est ensuite posée quant aux MAEC, la signification de cet acronyme et l'état d'avancement dans leur élaboration.

4) Rôle de l'élevage pour la préservation de la richesse naturelle du Val de Loire et Val d'Allier : intérêt et difficultés pour les agriculteurs, D. Mayerau.

Présentation des actions menées par le CEN Allier dans le cadre de l'animation Natura 2000.

B. Devoucoux : le CEN Allier est mandaté par l'Etat pour mettre en œuvre les actions du DOCOB selon les fiches actions décrites dans ce DOCOB. L'administration, qui finance, évalue le CEN Allier sur les actions mises en œuvre dans ce cadre.

F. Derembeau dit que la forêt reste bien présente sur les bords de Loire et que les travaux pour l'écoulement des eaux menés par la DDT restent ponctuels donc ont peu d'impacts sur les forêts alluviales et qu'ils peuvent même permettre l'ouverture et l'entretien de certains francs-bords. D. Mayerau dit que la forêt alluviale à l'échelle européenne reste menacée et rare. E. Cournez ajoute qu'il faut maintenir l'élevage pour limiter la fermeture des francs-bords.

Selon X.Buisson : il n'y a pas que l'agriculteur qui détruit et pollue mais aussi la jussie, la renouée... D.Mayerau ajoute qu'il n'y a pas ou peu de solutions pour lutter contre ces espèces exotiques envahissantes. B. Devoucoux explique les techniques expérimentées et utilisées par le CEN Allier (chantier mécanique et manuel de lutte contre la jussie sur la rivière Allier en lien avec les AAPPMA locales). X. Buisson trouve qu'il y a peu d'actions de lutte contre ces espèces sur le site Natura 2000 Val de Loire. D.Mayerau répond qu'un réseau de veille sur la jussie a été mis en place afin de sensibiliser et de permettre de transmettre des informations sur les zones pas ou peu envahies pour les sauvegarder mais, très peu de retour ont eu lieu. De plus un contrat Natura 2000 est en train d'être monté à Iguerande pour lutter contre la jussie sur un plan d'eau et le CEN Allier établit actuellement le cahier des charges. B. Devoucoux ajoute que le CEN Allier siège à la commission faune exotique et que des actions de sensibilisation par le CEN ont eu lieu à destination des magasins concernés (aquariophilie...).

5) Restitution de l'étude menée sur l'évolution de l'élevage et échange, M. Bloch, stagiaire CEN Allier.

B. Devoucoux s'étonne de la baisse du niveau de formation des jeunes agriculteurs, cela pourrait résulter du fait qu'ils trouvent difficilement du travail ailleurs et restent donc à la ferme sans avoir forcément de formation suffisante pour ce métier. Pour T. Lahemade c'est l'intérêt pour l'économie de l'exploitation qui est peut-être en baisse du fait de la délégation de la gestion aux experts comptables plutôt que la baisse du niveau de formation. Le problème de la formation se pose pour ceux qui s'installent et ne proviennent pas du monde agricole. Pour M.Bloch, ce n'est pas le niveau qui a baissé qui pose problème mais le fait que le baccalauréat professionnel ne suffit pas toujours à l'heure actuelle car la gestion d'une exploitation est devenue compliquée. Pour B.Devoucoux l'administratif est délaissé aux professionnels alors que c'est à l'agriculteur de prendre ses décisions de gestions.

Pour M.Diot, le métier a changé depuis la réforme de la PAC de 1992 où les exploitants sont devenus dépendants des aides agricoles. Pour B.Devoucoux les changements dans le métier sont plutôt intervenus à partir de la fin des années 50. Pour Mr Diot, l'évolution va vers le retournement des prairies, et selon lui il est facile de les retourner mais beaucoup plus difficile de revenir à des prairies une fois le mal fait, et qu'une fois que beaucoup de surfaces seront détruites ainsi que le bocage, il sera difficile de retourner en arrière, comme ce fut le cas pour le site de Tinjat en Nièvre. Le problème de la disparition ou du changement du métier est soulevé. Pour B. Devoucoux, le métier n'est pas en perte car la société demande en plus du rôle économique joué par l'agriculteur que celui-ci travaille aussi à la préservation du paysage, de l'environnement or le monde agricole gère une grande partie du territoire français.

Mr Diot demande combien d'agriculteurs sur le nombre interrogés dans le cadre de l'étude sont ceux qui proviennent de loin car, selon lui ces personnes sont davantage enclines à retourner les prairies. D.Mayerau répond que seul un exploitant est concerné et que ce phénomène est davantage observé

sur les bords de l'Allier que sur les bords de Loire mais qu'effectivement cette tendance s'observe bien.

6) Présentation de l'exploitation visitée l'après-midi par Mr Lahemade Thierry, CA 71 et Mr Bernigaud, exploitant agricole